

MILLERY ENTREPRISE

## Revaga : recycler les déchets du BTP, c'est son métier



■ Prochaine étape pour ces déchets de démolition : le concassage. Ils serviront ensuite à remblayer l'ancienne carrière, dont on devine les pentes en arrière-plan. Photo Théo BLAIN

Agence de Saint-Genis-Laval  
Parc Inopolis, 204 route  
de Vourles, 69230  
Saint-Genis-Laval  
04.78.73.01.96  
lprsudouestlyonnais@  
leprogres.fr

Publicité  
www.bjp-publicite.com

Web  
www.leprogres.fr/rhone/  
saint-genis-laval

Facebook  
www.facebook.com/pages/  
Le-Progrès-Lyon-  
Sud-Monts-du-Lyonnais/  
382903481906448

Depuis 2015, *Revaga* recycle et revalorise les déchets issus de la démolition et de la déconstruction. Portrait de cette bonne fée du BTP.

Son nom vous est sans doute inconnu, mais son importance est considérable dans la bonne tenue d'un chantier de démolition, de dépollution et de terrassement. Depuis bientôt quatre ans, *Revaga* recycle certains déchets, en leur offrant une seconde vie ou en les utilisant pour remblayer l'ancienne carrière sur laquelle l'entreprise est implantée.

Filiale de *PMP*, un groupe de travaux publics qui emploie 130 personnes, *Revaga* peut faire office de petit poucet, avec ses cinq salariés. Mais c'est peut-être elle qui a l'avenir le plus prometteur, comme l'explique sa directrice Céline Peleszek, également directrice générale de *PMP* : « La filière BTP est de plus en plus soucieuse des contraintes environnementales. Et nous avons les atouts pour l'accompagner. »

### L'équivalent de 200 piscines olympiques à remblayer

L'atout le plus visible, c'est cette carrière de 10 hectares à remblayer, soit 600 000 m<sup>3</sup> - l'équivalent de presque 200 piscines olympiques -. La terre et les déchets non réutilisables sont

concassés et contribuent à hausser, doucement le niveau du sol.

À terme, quand le terrain aura atteint son niveau d'avant-carrière, des parcelles seront viabilisées et commercialisées : « C'est prévu par le

“ On pratique nous aussi l'économie circulaire ”

Céline Peleszek,  
directrice de *Revaga* et  
directrice générale de *PMP*

plan local d'urbanisme, pour étendre la zone d'activité, précise Céline Peleszek. Depuis 2015, nous avons déjà remblayé 100 000 m<sup>3</sup>. Nous devrions avoir fini d'ici 15 à 20 ans. » D'autres matériaux peuvent en revanche être recyclés, et servir à nouveau, comme du sable pour des travaux de voirie ou de terrassement. Leur composition est validée par des laboratoires. « On pratique nous aussi l'économie circulaire, se réjouit la directrice de l'entreprise. Des entreprises qui amènent leurs déchets peuvent repartir avec de nouveaux matériaux. »

Autre avantage pour *Revaga*, un bio-

centre qui permet la dépollution de terres faiblement contaminées par hydrocarbures. « Pour simplifier, des bactéries viennent grignoter la pollution, et la terre est nettoyée en quelques mois, résume Céline Peleszek. La nature le fait aussi, mais moins vite que nous. »

### Des débuts retardés par l'attente d'agrément

En 2017, *Revaga* affichait 2,4 M € de chiffre d'affaires. Cette année, l'entreprise se verrait bien atteindre les 3 M €. Pour la suite, l'axe de développement majeur devrait consister à amener des bennes sur différents chantiers pour collecter directement les déchets. « Ce serait comme un tri sélectif, image la Pdg de *PMP*. Mais nous manquons encore de bennes, et il nous faudra apprendre à mieux connaître les spécificités de chaque filière, ce qui prendra du temps. »

Mais la patience fait aussi partie de l'identité de *Revaga*. Créée en 2009, l'entreprise a attendu quatre ans avant d'obtenir l'agrément « installation classée pour la protection de l'environnement ». Les investissements ont été réalisés en 2014 et ce n'est que début 2015 que l'activité a réellement démarré. Mais elle est désormais bien lancée.

Théo BLAIN

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service à appel gratuits  
LPRFILROUGE@leprogres.fr